



CIRCULAIRE DE RENTREE

Année 2019/2020

a) Les cours ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Organisation

MATERNELLE	PRIMAIRE
De 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30	De 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30.
Les élèves sont accueillis dans leur classe à 8h30 (entrée par le hall). La porte du hall ferme : <ul style="list-style-type: none">- de l'extérieur vers l'intérieur à 8h40- de l'intérieur vers l'extérieur à 8h45	Les élèves sont accueillis sur la cour de 8h20 à 8h30 (entrée par le portail).
L'appel ou le pointage pour la cantine se fait dès l'arrivée en classe. Les enfants doivent donc être à l'heure le matin sinon nous ne pouvons garantir leur inscription à la cantine.	
À 12h , les enfants attendent leurs parents dans la garderie jusqu'à 12h10 . Les enfants non récupérés à 12h10 sont emmenés à la cantine.	À 12h , les enfants attendent leurs parents au portail jusqu'à 12h10 . Les enfants non récupérés à 12h10 sont emmenés à la cantine.
Après la cantine, les enfants de PS vont à la sieste. Les autres élèves vont sur la cour.	
Les élèves externes de PS-MS et GS sont accueillis sur la cour de 13h35 à 13h45 (entrée par le portail) . Les élèves de PS sont alors accompagnés par un ASEM de l'école dans la salle de sieste. Le portail ferme à 13h45.	Les élèves externes sont accueillis sur la cour de 13h35 à 13h45 (entrée par le portail) . Le portail ferme à 13h45.
À 16h30 , les élèves attendent leurs parents dans la classe.	À 16h30 , les élèves attendent leurs parents au portail jusqu'à 16h40 .
Les enfants non récupérés vont en garderie. Ils peuvent prendre un goûter sorti de leur sac. Nous vous demandons de retirer les papiers d'emballage et de glisser le goûter dans une boîte en plastique.	A 16h40 , les autres élèves vont sur la cour ; ils peuvent prendre un goûter sorti de leur sac. Nous vous demandons de retirer les papiers d'emballage et de glisser le goûter dans une boîte en plastique. A 17h00 : étude. Les parents peuvent récupérer les enfants pendant l'étude en frappant à la porte de la classe pour signaler leur présence, mais ils ne sont pas autorisés à entrer en classe, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'étude.
Les parents récupèrent les enfants à la garderie jusqu'à 19h00 maximum pour le lundi, mardi, jeudi et 18h30 pour le vendredi . Après 19h00 (et 18h30 le vendredi), une pénalité de 15 euros par enfant est appliquée. Pensez à régler vos montres sur les horloges des couloirs de l'école.	A 17h45 : fin de l'étude. Les enfants non repris par les parents sont conduits à la garderie jusqu'à 19h00 maximum pour le lundi, mardi, jeudi et 18h30 pour le vendredi . Après 19h00 (et 18h30 le vendredi), une pénalité de 15 euros par enfant est appliquée. Pensez à régler vos montres sur les horloges des couloirs de l'école.

Pour le bon fonctionnement de l'établissement, nous vous remercions de respecter ces horaires et les lieux d'entrée et de sortie.

Les élèves qui sortent seuls par le portail du primaire, ont une carte de sortie. Celle-ci indique les autorisations de sorties régulières (merci de signer cette carte au verso). Pour les sorties exceptionnelles, merci d'écrire un mot dans l'agenda ; l'enfant présentera celui-ci à la personne chargée de la surveillance de portail.

b) La garderie/étude

MATIN	SOIR
<p>L'entrée se fait par la porte donnant directement sur le parking.</p> <p>De 7h30 à 8h30 pour les maternelles.</p> <p>A leur arrivée en garderie, les parents prennent le soin de déposer les affaires de leurs enfants (manteaux, cartables) aux porte-manteaux ; le goûter de la garderie du soir, dans une boîte nominative et la serviette de cantine du lundi dans les grandes boîtes en plastique prévues à cet effet devant leur classe.</p> <p>Ils raccompagnent ensuite leur enfant à la garderie.</p> <p>De 7h30 à 8h20 pour les primaires.</p>	<p><u>Pour les élèves de maternelle :</u></p> <p>Garderie de 16h30 à 19 h lundi, mardi, jeudi</p> <p>Garderie de 16h30 à 18h30 le vendredi</p> <p><u>Pour les élèves de primaire :</u></p> <p>Etude :</p> <p>De 17h00 à 17h 45</p> <p>Garderie :</p> <p>De 17h45 à 19h00 lundi, mardi, jeudi</p> <p>De 17h45 à 18h30 le vendredi</p> <p>En cas de retard, bien vouloir téléphoner à l'école pour prévenir (ne pas envoyer de mail).</p> <p>La garderie se fait dans la salle de garderie (entrée par la porte du hall de la maternelle) ou sur la cour selon la météo.</p> <p>L'étude a lieu dans les classes de Fabienne Michel, Céline Bizette et Sonia Noel, Thibault Pestel et dans le self. Votre enfant connaît la classe qui le concerne et vous l'indiquera.</p> <p>Merci de signaler le départ de l'enfant au surveillant.</p>

Pour l'étude : Compte tenu du nombre fluctuant d'enfants, il est impossible d'assurer le suivi systématique de l'ensemble du travail à effectuer par chaque enfant. Il est donc important que vous puissiez vérifier, voire poursuivre les devoirs à la maison. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une étude surveillée et non d'une étude dirigée.

L'étude se termine à 17 heures 45. Afin de ne pas perturber le travail des enfants, nous vous demandons à votre arrivée, de faire un petit signe discret par la fenêtre de la classe (couloir) et d'attendre votre enfant à l'extérieur (dans le couloir).

Les élèves qui restent à l'étude doivent avoir **dans leur cartable un petit cahier**, sur lequel ils noteront leurs calculs, leurs mots... et pourront faire des dessins quand leur travail sera terminé.

Ils auront aussi **une trousse** munie d'un crayon à bille bleu, d'un crayon à bille vert, d'un crayon à papier, d'une gomme et de quelques crayons de couleur. Cette trousse et ce cahier resteront en permanence dans leur cartable.

Les élèves et leurs parents ne doivent pas retourner dans les classes pour prendre du matériel oublié (il faut que l'enfant se responsabilise).

c) Le restaurant (ps-ms)- Le self (gs à cm2).

Les élèves fréquentant le restaurant, apporteront le lundi, une serviette de table dans un étui (trousse ou autre). La serviette et l'étui seront marqués par vous à leur nom. Cette serviette sera redonnée le vendredi soir.

d) Absences

Toute absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable écrite des parents.

Il est préférable de prévenir de l'absence en appelant avant 8h30 ou au plus tard, dans l'heure qui suit la rentrée du matin ou de l'après-midi (ne pas envoyer de mail).

Merci d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'enfant absent et non le nom du parent. Merci de préciser également s'il mangera à la cantine (si retour dans la matinée).

e) Médicaments

Le chef d'établissement, les enseignants et les agents de service, ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux enfants.

Seuls les traitements particuliers (asthme, convulsion...) pourront être donnés. Prendre contact avec le chef d'établissement.

f) Sécurité / Entrées et sorties d'école

Pendant les heures de classe, le portail de l'école, la porte du hall et la porte de la garderie, sont fermés à clé. Un interphone est à votre disposition, à droite de la porte du hall.

Aucun enfant n'est autorisé à rentrer sur la cour, ni dans les couloirs, en dehors des horaires précisés au a) ci-dessus.

g) Tenue-hygiène-propreté -dégradations

L'école est un lieu d'éducation. Il est demandé aux élèves de bien se comporter à l'intérieur, comme à l'extérieur de l'école. Tout élève doit être poli et respectueux à l'égard de tous. Le langage doit être correct.

Le souci de la propreté des espaces de vie (classes, couloirs, cour, cantine ...) doit être l'affaire de tous et passe par une politesse élémentaire (papiers à la poubelle, ne pas cracher, ne pas écrire sur les murs, sur les tables...).

h) Objets personnels

Il est interdit d'apporter de l'argent à l'école, ainsi que des objets de valeur (jeux, bijoux...).

L'école décline toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels ou d'argent.

Tous les vêtements susceptibles d'être enlevés doivent porter le nom et le prénom de l'enfant (marqués au crayon à bille sur l'étiquette de lavage) ; ceci vaut aussi pour les élèves des classes élémentaires.

Les vêtements trouvés sont mis sous le préau de la maternelle et sous le préau des classes élémentaires.

Les vêtements non repris au 10 juillet, seront emportés chez Emmaüs.

i) Communication

▪ Le site internet de l'école www.ecoleraoulfillereaubetton.fr est mis à jour très régulièrement. Vous y trouverez les informations concernant les réunions, les dates importantes ... Pour les photos, l'accès (privé) se fait en mettant le mot de passe : **RF2020**

▪ Les parents peuvent solliciter un rendez-vous auprès de l'enseignant, afin de faire le point sur la scolarité de leur enfant. La demande peut se faire oralement ou par un mot dans l'agenda, le cahier ou la pochette de liaison.

j) Le règlement

La vie collective exige le respect de certaines règles, que chacun accepte volontairement. Chaque élève agit en tenant compte des autres, évalue les conséquences de ses actes.

Les sanctions seront adaptées à l'importance et à la nature du manquement au règlement.

Les sanctions pourront être les suivantes :

- Un avertissement oral ou une punition écrite ou un travail d'intérêt général.
- Un avertissement écrit à faire signer par les parents.
- La convocation des parents.